CENTRE AQUATIQUE LONGUENESSE (62)

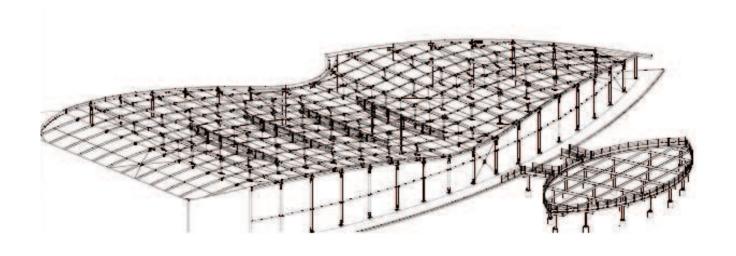
Réalisation des travaux de charpente métallique relatifs à la toiture du centre aquatique. La charpente primaire est constituée de poutres principales, espacées de 5m, qui portent dans le sens transversal sur des portées inférieures à 42m. Ce sont majoritairement des poutres à câbles d'une hauteur de 2,4m.

Egalement, la pose du brise-soleil, des garde-corps extérieurs et du platelage bois du solarium.



Maître d'ouvrage : Communauté d'agglomération de saint-omer Architecte : agence rougerie

RÉALISATION 2013 - 2014



<u>Perspective</u>













